

# Parcours Sciences infirmières

Licence Sciences pour la santé



Durée  
1 an



Composante  
UFR Médecine,  
UFR Pharmacie



Langue(s)  
d'enseignement  
Français

## Présentation

La formation permet d'acquérir les compétences d'un professionnel à travers 5 champs de savoirs : sciences humaines, sociales et droit ; sciences biologiques et médicales ; sciences et techniques infirmières (fondement et méthodes ; interventions) ; intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ; méthodes de travail. L'enseignement clinique des infirmiers s'effectue au cours des périodes de stage dans des milieux professionnels en lien avec la santé et les soins. Ces périodes alternent chaque semestre avec les périodes d'enseignement en institut de formation.

La formation conduisant à la licence et au diplôme d'Etat infirmier vise l'acquisition de compétences pour répondre aux besoins de santé des personnes dans le cadre d'une pluri professionnalité, dans la visée d'un exercice professionnel polyvalent dans des contextes diversifiés.

Les modalités pédagogiques sont orientées vers la construction de savoirs par l'étudiant. Elles relèvent d'une pédagogie différenciée. Elles s'appuient sur des valeurs humanistes. Les contenus de formation tiennent compte de l'évolution des savoirs et de la science. Ils sont actualisés en fonction de l'état des connaissances.

La formation permet aux étudiants de comprendre la liaison entre savoirs et actions, donc d'intégrer les savoirs dans une logique de construction des compétences.

## Compétences

- Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
- Concevoir et conduire un projet de soins infirmier
- Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
- Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique
- Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
- Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
- Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle
- Recherche et traiter des données professionnelles et scientifiques
- Organiser et coordonner les interventions soignantes
- Informer, former des professionnels et des personnes en formation

## Organisation

### Aménagements particuliers

L'UGA s'attache à offrir aux personnes en situation de handicap des conditions d'accueil et d'accompagnement adaptées à leurs besoins et à leurs projets.

Se faire reconnaître travailleur handicapé et **Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi (BOE)**, par la **Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)**, peut

vous permettre de bénéficier de tous les accompagnements techniques et humains possibles et de prétendre à des droits particuliers.

[Page web et contact](#)

Vous trouverez toutes les informations sur la **validation d'acquis** (VAE - VAPP) [ici](#).

## Admission

### Conditions d'admission

L'accès en 1<sup>re</sup> année du parcours Sciences infirmières est conditionné à l'admission (Parcoursup IFSI) et à l'inscription dans la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier délivrée par [l'IFSI](#) du Centre Hospitalier Universitaire Grenoble Alpes.

Public formation continue : Vous relevez de la formation professionnelle continue (FPC) :

- si vous justifiez d'une durée minimum de 3 ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection (Article 2 de l'arrêté du 31 juillet 2009)
- et si vous avez satisfait à l'ensemble des épreuves de sélection :
- Un entretien portant sur l'expérience professionnelle (20 minutes) qui s'appuie sur un dossier professionnel déposé par le candidat
- Une épreuve écrite comprenant une sous-épreuve de rédaction et/ou de réponses à des questions dans le domaine sanitaire et social (30 minutes) et une sous-épreuve de calculs simples (30 minutes)

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de [validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#)

Pour plus d'informations, consultez la page web de la [Direction de la formation continue et de l'apprentissage](#)

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de [validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#)

Pour plus d'informations, consultez la page web de la [Direction de la formation continue et de l'apprentissage](#)

Vous trouverez [ici](#) les informations complémentaires concernant les tarifs de l'UGA.

### Candidature

Les candidatures sont à faire via Parcoursup de [l'IFSI](#) du CHUGA

## Et après

### Poursuite d'études

Possibilité de poursuivre vers le diplôme d'État d'infirmier de pratique avancée mais aussi vers des masters mention Ingénierie de la santé ; mention Sciences sociales, parcours Vieillesse, handicap, santé, sociétés - ingénierie de projet et encadrement pour ceux proposés à l'UGA. Elle permet également l'accès aux masters associés à ces disciplines dans les autres Universités.

### Insertion professionnelle statistiques

Retrouvez toutes les informations concernant le taux de réussite au diplôme et le devenir de nos diplômés (lien : <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/formation/devenir-de-nos-diplomes/>)

Il est également possible de consulter nos documents-ressources *Des études à l'emploi* classés par domaines

de formation (lien : <https://prose.univ-grenoble-alpes.fr/metiers-secteurs/choisir-une-thematique-ou-un-secteur/>)

## Infos pratiques

---

### Contacts

Contact administratif

IFSI

☎ 04 57 04 12 00

✉ [contact-ifsu@chu-grenoble.fr](mailto:contact-ifsu@chu-grenoble.fr)

---

### Lieu(x) ville

📍 Grenoble

---

### Campus

🏠 Grenoble - Domaine universitaire

# Programme

---

## Spécificités du programme

Programme en cours de construction - en attente de vote CFVU